

Cfdt:**INTERCO SPP****FLASH INFO****SYNDIQUEZ-VOUS !**

Aucun.e agent.e ne doit subir des pressions du fait de son appartenance ou pas à un syndicat. Tous.tes les agent.es doivent être libres de leur choix. La **CFDT SPP tient à rappeler clairement quelques points essentiels aux bonnes pratiques de la syndicalisation :**

- **Il n'est pas obligatoire d'adhérer dans le syndicat que l'on tente de vous imposer !**
- **La pluralité des syndicats doit être la règle !**
- **Un syndicat majoritaire ne doit pas être hégémonique !**
- **Se syndiquer est une démarche personnelle !**
- **Tout.e agent.e est libre de dire s'il.elle est syndiqué.e ou pas !**
- **Être syndiqué permet à la fois un accompagnement, de l'information, du soutien et une défense !**

Subir une pression de la part de collègues ou de militants d'organisations syndicales n'est pas concevable pour la **CFDT.**

De tels agissements relèvent de la faute professionnelle car le prosélytisme politique, religieux ou syndical sur le lieu de travail est interdit et passible de sanction disciplinaire.

CFDT PREMIER SYNDICAT DE FRANCE !

